



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Étienne EVRARD et Madame Olivia LAMBOTTE demeurants Rue Batta 146/E à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé Wayai (au lieu-dit Wayai Hameau") à 4845 Sart et cadastré division 2, section B n°1090R, 1092C.

Le projet est de type : la construction d'un box pouvant accueillir deux chevaux, avec un espace de rangement et de stockage pour le fourrage, et présente les caractéristiques suivantes :

Bâtiment d'une emprise au sol de 74,4 m², couvert d'une toiture à un seul versant d'une pente de 30°, laquelle accueillera des panneaux photovoltaïques. Le parement des élévations sera constitué d'un bardage bois de teinte naturelle. (Voir axonométrie)

Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de **l'article R.IV.40-2. §1er, 2°** : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **12/10/2023** de 17h00 à 20h00 à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 04/10/2023 au 18/10/2023 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202300084/5110/2023**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 31/08/2023

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET

